

Réf: Dossier 433741

## Avis de constitution

### SOCIETE « DMC GROUP SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI NON LOIN DU  
22ème ARRONDISSEMENT LOT 276 ILOT 26, Lot 276, Ilot  
26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DMC GROUP SARL »

Objet : La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

Production, édition, enregistrement, distribution, promotion et commercialisation de contenus musicaux et audiovisuels, organisation d'événements artistiques et culturels, gestion et développement de carrières d'artistes, prestation de services dans le domaine de la musique, de l'audiovisuel et de l'événementiel.

Vente de matériels informatiques et divers.

Fourniture de matériels de bureau, équipements et matériels divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI NON LOIN DU 22ème ARRONDISSEMENT LOT 276 ILOT 26, Lot 276, Ilot 26

Dirigeant(s) M DIOP ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08257 du 18/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50026/GTCA/RC/2025 du 18/08/2025

